



COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 11 MAI 2022

PROCES VERBAL N° 16

Présents : MM. BERTAUD – BODIN – DENIAU – DUCAROIS – GRIMPRET – GODET – HAYE – LAROCHE – MAGNAN – PICAULT – PINTAULT – ROUGER -

Excusés : MM. AUBREE – BOHY – LAVILLE – PARNAUDEAU - POIRAULT.

POINT SUR LES COMPETITIONS

1/ ACCESSIONS LNFA :

Accession au championnat régional U14 R2 : FC3C et NIORT ST FLORENT.

Accession au championnat U15 R2 : CELLES-VERRINES et NUEILLAUBIERS–EVSABB*.

*le dossier concernant la transformation de l'entente en groupement étant parvenu dans les délais au District, l'accession est possible. En attente de validation par le District puis la LFNA.

Accession au championnat U18 R2 : GJ CŒUR DE BOCAGE et NIORT ST LIGUAIRE.

Un courrier sera transmis aux clubs concernés en vue d'obtenir leur accord écrit avant de transmettre à la LFNA la liste des clubs accédant.

2/ TITRES DE CHAMPION :

U18 D1 : ST CERBOUILLE-FCPA.

U18 D2 : GJ CŒUR DE BOCAGE.

U13 D1 : PARTHENAY-VIENNAY.

3/ FINALES DES CHAMPIONNATS du 11 JUIN à ST VARENT :

U17 D1 : LOUZY-VERGENTONNAISE – ENE / ST CERBOUILLE-FCPA.

U15 D1 : FC3C / poule B en attente – dossier en cours.

U15 D2 : GJ CŒUR DE BOCAGE / VAL DE BOUTONNE-LEZAY.

U15 A7 : en attente-championnat en cours.

U13 D2 : finale à 4 ➤ ECHIRE ST GELAIS / GJ SUD DEUX-SEVRES / FC3C 2 / AUTIZE OREE.

U13 D3 : finale à 4 ➤ CERIZAY INTERBOCAGE 3 / CHAURAY 3 / VENISE-VERTE / VOUILLE (meilleur second).

U13 D4 : Poule A

MONCOUTANT 2 ayant demandé à être rétrogradé de deux divisions à l'issue de la phase 1 ne peut pas participer à la phase finale.

Finale à 4 ➤ FC3C4 / PARTHENAY-V 3 / PM STE EANNE–AUGE 2 / N. STE PEZENNE (MEILLEUR SECOND).

4/ COUPE U15 A 7 :

Premier tour sous forme de plateau, le 7 mai sur le stade F. BRECHOIRE AU TALLUD.

La commission :

- regrette l'absence de trois équipes (Les frais d'arbitrage seront prélevés sur les 12 clubs prévus initialement) ;
- souligne l'excellent comportement des participants ;
- remercie le club recevant pour son accueil et la mise à disposition des installations ;
- félicite les 2 qualifiés pour la finale ainsi que les jeunes arbitres présents.



COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 11 MAI 2022

PROCES VERBAL N° 16

5 / FINALES des COUPES du foot à effectif réduit :

Samedi 18 JUIN à BEAUVOIR.

Suite à un problème d'occupation des vestiaires, les rencontres débiteront à 10H30 et non 11H00.

COUPE ANGELIQUE U13 : BEAUVOIR / BRESSUIRE.

COUPE DEPARTEMENTALE U13 : AVENIR 79 / GJ PAYS MAULEONAIIS.

CHALLENGE U13 : CHAMPDEPAMPLIE / CHICHE.

COUPE U15 A7 : GJ CŒUR DE BOCAGE 2 / FCPA ESSC 2.

6 / COUPES DU FOOT à 11 :

Compétitions en cours.

Les finales U18 (coupe et challenge) se dérouleront le DIMANCHE 5 juin à 13H30 en lever de rideau des ½ finales de la coupe des Deux-Sèvres seniors.

Les finales (coupe et challenge) des autres catégories se dérouleront le 18 JUIN à BEAUVOIR.

PROJECTION SAISON 2022/2023

A/ Suite à plusieurs demandes de renseignements, un sondage sera transmis aux clubs pour connaître leur souhait concernant la mise en place d'un championnat U18 ou U19.

B/ La commission établit la liste des clubs prioritaires règlementairement pour composer la poule de 8 équipes du plus haut niveau départemental U15 et U17 phase 1, ainsi qu'une seconde liste des clubs classés de 9 à 14 pour, le cas échéant, combler les places vacantes.

Les clubs figurant sur la première liste seront contactés rapidement, les autres le seront dans l'ordre du classement et en fonction des désistements.

Prise en compte des championnats départementaux U13 (saison 21-22) pour les U15 (saison 22/23), des U15 (saison 21/22) pour les U17 (saison 22/23). La poule U13 sera composée des 8 qualifiés via le critérium U12.

8/ COURRIER DES CLUBS :

Concernant les U19 voir ci-dessus (A).

GJ LA CRECHE STE NEOMAYE ROMANS voir ci-dessus (B).

REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX DE JEUNES

Le projet sera présenté aux clubs lors de la réunion organisée par M le président de la FFNA le 12 MAI à SECONDIGNY. Les RTJ seront conviés à une visio-conférence le 18 MAI à 18H30 pour débattre sur le sujet. Le projet sera soumis aux votes lors de l'A.G. de la LFNA (JUIN 2022). Si la réforme est adoptée, elle sera mise en place pour la saison 2023/2024).

Le Président de la Commission
Dany BODIN

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU